

LE CHASSEUR HAUT-MARNAIS

n°88

Mars 2025

Revue trimestrielle de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne



**Du gibier
à la cantine**

**Nature et
Chasse en Fête**

**ESOD :
Mobilisons-nous !**

ÉDITORIAL

LA VIE DE LA FÉDÉ

- 4-5 • Ce que votre FDC a fait pour vous cet hiver
- 6 • Portrait
- 7 • Activités de la FDC en images
- 8 • Merci aux sociétés de chasse pour l'opération venaison

ACTU DÉPARTEMENTALE

- 9-10 • Saisie des demandes de plan de chasse 2025-2026
- 11 • Affiche Nature et chasse en fête
- 12-13 • Nature et chasse en fête 2025
- 14-15 • Assemblée générale 2025
- 16 • Décès de Michel Hubert
- 17-20 • Calendrier des réunions et des formations 2025
- 21-22 • ESOD : des espèces amenées à disparaître de la liste
- 23 • L'apprentissage de la nature à Chaumont
- 23 • Sensibilisation et action pour la biodiversité
- 24 • Boutique FDC

SANITAIRE

- 25 • Résultats analyses SAGIR 2024



EN DIRECT DES TERRITOIRES

- 26 • Réussites de Maxence et Bastien
- 27 • Magnifique sanglier pour Léné
- 27 • Premier sanglier

FIL ROUGE

- 28-29 • Premier cerf tiré dans la vie d'une chasseresse

LA RECETTE DE LA FÉDÉ

- 30 • Ravioli au sanglier & champignons

LES BRÈVES

- 31 • Dates à retenir
- 31 • Petite annonce

Directeur de la publication :

M. Thomas CORVASCE Président de la Fédération.

Dépôt légal 2075 - ISSN : 0981-8871

Numéro de CPPAP 0525 G 88877

Rédaction et administration :

Siège de la Fédération

16, rue des Frères Parisot - BP 40137 - 52004 CHAUMONT CEDEX

Tél. 03 25 03 60 60 - Fax 03 25 32 12 59

E-Mail : technique@fdc52.fr

www.fdc52.fr

N° INSS 1250-4408

Photo de couverture : D. GEST

Crédits photos : FDC 52, D. GEST

Conception : Studio graphique de l'Est Agricole et Viticole
et du Paysan du Haut-Rhin

Imprimé par : RECTOVERSO - 51470 SAINT MEMMIE - 03 26 63 20 36





Chères Chasseresses, Chers Chasseurs,

Alors que la saison touche à sa fin, les ressentis varient selon les massifs, bonne ou mauvaise, c'est selon. La présence des sangliers en forte concentration sur les zones de fructification a fait le bonheur des uns au détriment des autres. Les prélèvements ont donc été légèrement supérieurs à la saison précédente mais avec une répartition moins homogène.

Le chevreuil, en revanche, a suscité de nombreuses interrogations en début de saison. Face à une baisse notable des observations, nos équipes, en collaboration avec les spécialistes de l'OFB, ont été particulièrement attentives à la situation. La mortalité relevée dans certains massifs s'inscrit dans une tendance nationale, ce qui nous a conduit à mettre en place certaines Commissions Locales de Concertation (CLC) en dehors du cadre triennal habituel pour mieux appréhender cette problématique. Dans le nord du département, où l'impact est plus marqué, deux comptages nocturnes exceptionnels seront organisés afin de recueillir des données précises.

Concernant les grands cervidés, le taux de réalisation, à l'heure où j'écris ces lignes, semble marquer le pas concernant les femelles et les jeunes. Il nous faudra sans doute réadapter les attributions dans certains secteurs. En revanche la réalisation des coiffés est similaire aux dernières saisons. Nous dresserons un bilan détaillé de la qualité des cerfs prélevés après l'exposition pour faire le point sur la nouvelle méthode d'attribution. L'utilisation des bracelets joker semble quant à elle avoir joué son rôle puisqu'à ce jour seulement 7 bracelets ont été utilisés sur 200 avec une seule erreur de jugement, qui sera rattrapée sur l'attribution de coiffés des années à venir.

Une bonne nouvelle concernant le travail sur la maladie d'Aujeszky. Le Président de la FNC, Willy Schraen, nous a annoncé qu'il avait lancé un appel d'offres auprès des laboratoires pour la fabrication d'un vaccin à AMM canin. Bravo à lui et nous attendons tous avec impatience le début des travaux !

D'ici peu, vous aurez accès aux documents de l'Assemblée Générale qui comporteront de bonnes nouvelles ainsi que des nouveautés. Cette année, les réunions de pré-AG se tiendront en mars. Nous y présenterons le bilan de la saison 2023/2024 et introduirons une nouvelle initiative que j'ai soumise au Conseil d'Administration : un Compte Epargne Dégâts au sein de chaque UG. L'objectif est de constituer une réserve financière permettant, sous certaines conditions, de lisser les contributions les plus élevées (après validation de l'ensemble de l'UG).

L'intersaison est également l'occasion de consacrer du temps à l'entretien de nos territoires ou de participer à diverses formations (sécurité, venaison, chasse à l'arc, etc.).

Enfin, notez-le dès à présent dans vos agendas : Nature et Chasse en Fête se tiendra au Château du Grand Jardin à Joinville, les 7 et 8 juin 2025 ! Cet événement incontournable, organisé par votre Fédération, promet un week-end riche en animations et découvertes. Vous pourrez y admirer les trophées de cerfs de la saison et assister à des démonstrations de chiens d'arrêt, chiens de rouge, chiens de troupeaux... Un marché du terroir réunira près de 70 exposants, proposant des produits locaux, des équipements de chasse, ainsi que des bières artisanales. L'ambiance musicale alternera entre guinguette et sonorités de trompes de chasse tout le week-end.

Comme chaque année, de nombreuses animations attendent petits et grands, avec de superbes lots à gagner. Parmi les temps forts : un rallye nature pour les 6-12 ans le samedi après-midi, des ateliers artisanaux le dimanche après-midi, et une expérience immersive de chasse virtuelle en 3D tout au long du week-end. Nous espérons vous voir nombreux en famille pour partager ces moments conviviaux.

À très bientôt sur le terrain, lors des réunions de pré-AG ou lors de nos prochains événements !

**Le Président,
Thomas Corvasce**



Ce que votre fédé Haut-Marnaise a fait pour vous cet hiver

DECEMBRE

- Traitement des validations de permis de chasser
- Gestion des dossiers de dégâts, gestion des conflits agricoles
- CLC des 2^{èmes} attributions de bracelets SAI
- Distribution des bracelets de plan de chasse
- Préparation du Chasseur Haut-Marnais de mars 2025
- Préparation Nature & Chasse en fête 2025
- Traitement des dossiers d'inscription à l'examen du permis de chasser
- Préparation de la 2^{ème} opération du gibier dans les cantines
- Journées d'appui à la création des comptes SIA : 1 administratrice FDC et 1 bénévole.
Près de 50 personnes ont été aidées.
- SMS sécurité envoyés à tous les chasseurs



▲ Dégâts de gibier © FDC 52

- Comptages cerfs
- Plantations de haies
- Animations nature avec communes et scolaires
- Comptages oiseaux (avec ISNEA)
- Séances de cinématir



OFFRE 1^{ER} PERMIS

Vous venez d'obtenir votre permis de chasse ?
Pour tout achat d'une arme neuve, nous vous offrons:

1 Fourreau + 1 boîte de cartouche Alcedo
+ 1 kit de nettoyage + 1 Gilet Fluo + 1 Porte Permis

PAYEZ VOTRE PREMIER FUSIL EN 4-X-SANS FRAIS !

-15%	-15%	-20%
MUNITIONS OFFRE PREMIER PERMIS	CHAUSSANT & ACCESSOIRES OFFRE PREMIER PERMIS	VÊTEMENTS OFFRE PREMIER PERMIS
Gamme de cartouches ALCEDO (max 150 cartouches - hors pack pigeon) (hors promotions / offre valable jusqu'au 31/12/2023 et toujours valable une fois par permis)	Bottes, chaussures, chaussettes chaussons, guêtres, accessoires (hors promotions / offre valable jusqu'au 31/12/2023 et toujours valable une fois par permis)	Pantalons, cuissards, vestes gilets, casquettes (hors promotions / offre valable jusqu'au 31/12/2023 et toujours valable une fois par permis)

ALCÉDO LANGRES
Rue Louis Lepitre
52200 LANGRES
03 25 90 01 16





▲ Plantation d'une haie © FDC 52

JANVIER

- Préparation du Chasseur Haut-Marnais de mars 2025
- Gestion des dossiers de dégâts
- Distribution des bracelets de plan de chasse
- Préparation Nature & Chasse en fête 2025
- Préparation des CLC Chevreuils et grands cervidés pour 2025/2026
- Traitement des dossiers d'inscription à l'examen du permis de chasser
- 2^{ème} Opération du gibier dans les cantines : semaine du 18 janvier spécial sanglier
- Comptages cerfs, oiseaux d'eau
- Plantations de haies, animation
- Préparation budgétaire pour 2025/2026
- Paiement des dossiers dégâts 23/24 et 1^{ère} récolte 24/25

FEVRIER

- CLC Chevreuil et grands cervidés
- Finalisation du Chasseur Haut-Marnais de mars 2025
- Distribution des bracelets de plan de chasse
- Gestion des dossiers de dégâts
- Préparation Nature & Chasse en fête 2025
- Traitement des dossiers d'inscription à l'examen du permis de chasser
- Conseil d'Administration
- Comptages cerfs
- Groupe financement pour travailler sur les hypothèses de financement des dégâts pour 2025/2026



© FDC 52



**20% de remise sur
l'article Solognac
de votre choix.**

*Remise non cumulable avec d'autres offres et promotions. Valable une seule fois jusqu'au 30/06/25 dans votre magasin Decathlon Saint Dizier sur présentation du carnet de l'ouverture 52 et d'un compte de fidélité Decathlon.



Portrait

Gwenaëlle est une femme profondément connectée à la nature et à ses racines, une passionnée qui a su allier son amour de l'environnement et de la faune avec une carrière dédiée à la chasse. Originaire de Haute-Marne, elle grandit entourée de paysages qu'elle apprend à connaître et à aimer grâce à son père qui l'initie à la chasse dès son plus jeune âge... préférant traquer les bois avec ses grands chiens, ses fidèles compagnons à quatre pattes. L'amour inconditionnel du chien et de son travail la mènera même à pratiquer la vénerie sous terre. Elle obtiendra son permis de chasser en 2006. Cette passion est également marquée par la pratique de la trompe de chasse, qu'elle joue depuis huit ans avec les Echos du Vallage.

Cette relation avec la nature prend une forme concrète lorsqu'elle choisit de se former dans ce domaine en obtenant un BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN), suivi d'une licence professionnelle en développement durable en milieu agricole.

Elle commence sa carrière en lien avec la chasse et la faune, avec un stage à la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne. Pendant l'été 2010 et 2011, elle est embauchée pour valider les permis de chasser, une étape qui marque le début d'une longue aventure professionnelle dans le domaine. Après avoir travaillé avec l'ONCFS sur la tuberculose bovine, elle prend un tournant important en avril 2014 en étant recrutée en CDD pour remplacer Marie-Odile au service dégâts de gibiers, avant de reprendre les rênes de plusieurs autres services à mesure que ses collègues partent à la retraite comme le service plan de chasse. En 2021, elle prend ainsi la responsabilité de la Régie, consolidant son rôle clé au sein de l'organisation. En 11 ans, elle devient un vrai pilier pour la Fédération.

Son engagement professionnel ne fait que refléter sa passion personnelle



▲ Gwenaëlle Lombard © Lombard

pour la chasse. Ainsi elle s'occupe et prend en charge de nombreux dossiers au sein de la FDC. Vous pouvez aussi bien la rencontrer pour les dégâts de gibier, la validation du permis de chasser ou encore le plan de chasse mais également bien d'autres dossiers comme l'opération venaison dans les collèges, la communication

sur Facebook ou à l'époque le week-end Grande Meute. Elle a su associer parfaitement, grâce aux missions qui lui ont été confiées, le technique comme l'administratif ! Toutes ses tâches reflètent sa polyvalence, son envie de valoriser la chasse et de pérenniser cette passion avec une certaine éthique.

Sportive et aventurière, Gwenaëlle adore la randonnée, la photographie et la pêche, des activités qui lui permettent de vivre pleinement sa passion pour la nature. Maman d'un petit garçon depuis 2020, elle continue de transmettre à son enfant l'amour de la nature, de la chasse et de la trompe de chasse, tout comme son père l'a fait pour elle.

Gwenaëlle est ainsi un modèle de transmission des valeurs liées à la nature, à la famille et à la tradition, tout en s'impliquant pleinement dans son domaine professionnel. Elle incarne l'équilibre entre l'amour de la nature, l'engagement social et l'éducation familiale.

Vous savez maintenant tous les services rendus par Gwen pour la chasse Haut-Marnaise et les chasseurs du département.



Activités de la FDC en images

On ne dénombre pas moins de 30 zones de comptages dont 10 pour le cerf et 19 sur les oiseaux migrateurs.

Près de 300 000 animaux dénombrés pour plus de 50 espèces différentes.
- 6 techniciens FDC

- plus de 250 bénévoles
- près de 1 000 heures de bénévolat
- et environ 2 100 km parcourus



▲ Eclairage de la plaine © FDC52



▲ Novembre 2024 : comptage de nuit © FDC52



30

zones de
comptage

dont



10

pour le cerf



19

pour les
oiseaux migrateurs



6

techniciens
FDC



250

bénévoles



300 000

animaux dénombrés



50

espèces
différentes



2 100

km parcourus



1 000

heures de
bénévolat



Merci aux Sociétés de Chasse pour l'Opération Venaison !

Dans le cadre de l'Opération Venaison, initiée par le Conseil Départemental pour promouvoir la consommation de gibier et sensibiliser les jeunes des collèges à la richesse de notre patrimoine cynégétique, de nombreuses sociétés de chasse ont répondu présentes avec une générosité exemplaire à hauteur d'une soixantaine de sangliers et un engagement sans faille. Grâce à leur mobilisation et à leur volonté de partager les fruits de leur passion, les 20 collèges haut-marnais ont pu recevoir près de 560 kg de viande de sanglier et 380 kg de viande de cervidés, permettant ainsi aux élèves de découvrir une viande saine, locale et issue d'une gestion durable de la faune.

Le succès de cette opération a dépassé toutes les attentes ! La forte implication des sociétés de chasse et l'enthousiasme des établissements scolaires ont permis à des centaines d'élèves de profiter de repas savoureux et pédagogiques, renforçant ainsi leur lien avec le terroir et les valeurs de durabilité. Cette belle initiative a démontré à quel point la chasse et la gastronomie peuvent se rejoindre pour offrir une expérience unique et enrichissante.

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble des sociétés de chasse qui ont contribué à cette belle initiative. Leur engagement, qui va bien au-delà d'un simple don, est une preuve tangible de leur dévouement à la valorisation du gibier et à la transmission des traditions culinaires. Ces chasseurs, animés par un profond respect de la nature et un sens aigu du partage, donnent de leur temps, de leurs efforts et de leurs prélèvements pour permettre à la jeunesse de déguster un produit noble et authentique.

Par cette action, ils participent non seulement à une démarche éco-responsable en valorisant le gibier prélevé, mais aussi à l'éducation des jeunes générations aux bienfaits d'une alimentation plus naturelle et de proximité. Il s'agit d'un geste fort, témoignant de la solidarité et de l'esprit de transmission qui animent la communauté cynégétique.

Les chefs cuisiniers des collèges, enthousiastes à l'idée de travailler cette viande d'exception, ont relevé le défi en concoctant des plats savoureux qui ont ravi les papilles des élèves. Ces dernières semaines, de nombreuses cantines scolaires ont ainsi proposé des menus mettant en avant le sanglier, permettant aux jeunes de redécouvrir une ressource précieuse et ancrée dans notre culture gastronomique.

Ces opérations, qui illustrent parfaitement les liens solides entre le monde cynégétique et la société civile, ne seraient pas possibles sans la bienveillance, l'engagement et la passion des chasseurs. Nous espérons que ce

projet continuera à grandir et à inspirer d'autres initiatives en faveur de la promotion du gibier et de ses bienfaits.

Merci aux responsables de chasse suivants et à leurs actionnaires : M. Henriot, La Garenne de Luzy, MM Putz, Marié, Ménétrier, Faber et Ragot, M. Pelligri et M. Picavet, l'Association Faune Environnement Forêt de M. Nicolo, MM Fréguelin, Meyer, Gouget, Desgrez et Belatèche, les chasseurs des communes de Prez sous Lafauche, Marcilly et Vitry en Montagne, la société de chasse de M. Maître à Cirey, M. Combes, M. Boutoille, MM Guillaumont, Hugué, Graillet, Senger, Mayeur et Bourrat et enfin M. Marchal de la Sapinière de Thivet, MM Billard, Foinon, Chauvirey et Semelet. En espérant n'avoir oublié personne !

Votre générosité, votre implication et votre sens du partage font honneur à la chasse et à ses valeurs de solidarité, de transmission et de respect du terroir.



Saisie des demandes de plan de chasse 2025/2026

La saisie des demandes de plan de chasse sur l'Espace Adhérent est une procédure bien intégrée par les adjudicataires du département. Il est utile, malgré tout, de rappeler quelques informations importantes car cette démarche constitue un passage obligé pour disposer à temps des bracelets.

La FDC 52 chargée des plans de chasse est la seule interlocutrice actuelle pour les chasseurs.

Vers le 20 février, un mail informera les détenteurs de plan de chasse de l'activation de la fenêtre de saisie des demandes de plans de chasse **du 1^{er} au 10 mars 2025. Passée cette date, l'accès ne sera plus possible** et rendra compliqué l'obtention d'un plan de chasse pour les retardataires. Les demandes de plan de chasse sanglier et cervidés ne seront accessibles que si les bilans petits gibiers / nuisibles et les bracelets non utilisés sont intégralement renseignés.

Pour les forêts domaniales, c'est uniquement l'Office National des Forêts qui est habilité à saisir les informations.

Une demande de mutualisation des décisions fédérales de plan de chasse pour des territoires situés **dans une même unité de gestion** est possible. Elle fera l'objet d'un contrôle pour en vérifier la pertinence. C'est une autorisation annuelle écrite qui permettra ensuite au détenteur de plan de chasse de mettre en œuvre cette mutualisation. L'imprimé est disponible sur l'Espace Adhérent dans la rubrique "Circulaires". Il devra



© D. GEST

parvenir à la FDC 52 **au plus tard le 10 mars 2025.**

La mutualisation peut être accordée ou non selon le contexte et elle n'est donc pas automatique.

Pour les forêts en cours de location, l'adjudicataire sortant est tenu de saisir la réalisation de ses tableaux. Par contre, c'est le propriétaire qui devra faire la demande. Ne disposant pas de moyen d'accès à un Espace

Adhérent, il devra prendre contact avec la Fédération des Chasseurs au 03.25.02.47.38.

Pour un même demandeur, si la surface du territoire est susceptible d'être modifiée, il faut impérativement le préciser en cochant la phrase "Mon parcellaire a été modifié depuis ma dernière déclaration" sur l'Espace Adhérent. Il faut aussi modifier les surfaces en saisissant les nouvelles super-



ficies bois et plaine par commune dans le tableau. Si cela concerne des surfaces supplémentaires, les justificatifs de plan de chasse devront être adressés **avant le 10 mars 2025 à la FDC 52.** Passée cette date, les nouvelles surfaces ne pourront être intégrées par la FDC que pour la saison suivante soit en 2026/2027.

Attention ! En application d'un arrêté préfectoral datant de 2007, "toute modification de territoire qui ne concerne pas au moins 5 ha d'équivalent bois ne sera prise en compte qu'au bout de 3 ans, à l'exception de l'addition de parcelles qui permettent de relier deux lots de chasse".

L'instruction des demandes de plan de chasse constitue un travail long et fastidieux qui impose de connaître au plus tôt les surfaces concernées. Le non-respect des échéances peut par contre retarder considérablement la délivrance des bracelets pour

la chasse à l'approche voire pour la chasse en battue.

Rappel

Toute facture de plan de chasse 2024/2025 qui n'aura pas été réglée entraînera le blocage de l'Espace Adhérent et de l'obtention des plans de chasse pour la saison 2025/2026.

Paiement

Vous avez la possibilité de régler vos factures 2025/2026 en plusieurs fois par chèques. Les paiements pourront être échelonnés jusqu'au 30 novembre dernier délai, mais l'intégralité des chèques devra être déposée à la FDC 52.

Bracelets non utilisés

Nous invitons les bénéficiaires de plan de chasse à nous restituer les bracelets non utilisés afin de les recycler.



Plan de chasse lièvre

Les détenteurs de droit de chasse dans l'emprise du GIC du Sud Haut-Marnais sont soumis à un plan de chasse pour le lièvre. L'accès à la saisie est retardé début avril de façon à ce que les chasseurs disposent des résultats de comptage (courant mars) pour dimensionner leur demande.

Nous vous rappelons que les bracelets lièvre ne seront délivrés qu'aux détenteurs à jour du paiement de l'adhésion territoire 2025/2026 (qui devra se faire avant l'envoi des bracelets prévu le 30 août).

Armurerie
CHASSETIR 52

35 avenue de la République - 52100 Saint-Dizier
Tél. 03 25 56 58 23 - chassetir@orange.fr

ARMES : REMISE DE 10% - OPTIQUES : REMISE DE 15% - VÊTEMENTS : REMISE DE 15%
Offre valable pour les chasseurs âgés de moins de 25 ans ou lors des deux premières validations du permis de chasser sous présentation de la validation du permis de chasser 52.

CHÂTEAU DU GRAND JARDIN - JOINVILLE

NATURE ET CHASSE EN FÊTE



**VILLAGE
CHIEN**

**ANIMATION
POUR ENFANTS
EN CONTINUE**

**GUINGUETTE
ET TROMPES
DE CHASSE
TOUTE LA
JOURNÉE**

**RALLYE
NATURE**

Samedi 14h

**EXPO DES
TROPHÉES**

**PRODUITS
DU TERROIR**

7 & 8 JUIN 2025 À PARTIR DE 11H

ENTRÉE GRATUITE - RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE

+ D'INFOS SUR WWW.FDC52.FR


Fédération Départementale des Chasseurs
de la Haute-Marne

Ne pas jeter ses ordures poubelles - Christian L'aperçuttes communication - 06 29 27 40 08



Nature et Chasse en Fête 2025

Les 7 et 8 juin 2025, le Château du Grand Jardin à Joinville accueillera la 3^{ème} édition de « Nature et Chasse en Fête », un événement exceptionnel pour les passionnés de nature, de chasse et d'artisanat. Cette année, le programme s'annonce encore plus riche avec des activités variées pour toute la famille, des démonstrations, des expositions, ainsi qu'une immersion dans la culture locale et la préservation de la faune.

L'exposition des trophées de cerfs : un moment fort de l'événement

La présentation des trophées de cerfs récoltés au cours de la saison sera, sans doute, le point d'orgue de cet événement. Les trophées seront exposés dans la magnifique **salle d'apparat** du château, offrant aux visiteurs une occasion unique de découvrir ces spécimens impressionnants. En plus de cette exposition, un volet **découverte de l'espèce cerf et sa gestion** permettra de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion de cette espèce et la préservation de son environnement.

Visites guidées du château et de son patrimoine

Pour les amateurs de culture et d'histoire, plusieurs visites guidées du château seront proposées, permettant de découvrir son architecture, son histoire et son riche patrimoine. C'est l'occasion de plonger dans l'histoire locale tout en profitant de l'ambiance festive de l'événement.

Un espace artistique dédié à la faune

Les visiteurs pourront également admirer des œuvres artistiques à travers un **espace dédié aux photos,**



▲ Un concert animé par les Comètes est prévu durant tout le week-end © FDC52

dessins et peintures animalières.

Cet espace mettra en valeur le travail d'artistes passionnés par la faune et l'environnement, avec des créations inspirées de la nature, de la chasse et des animaux sauvages.

Le Marché du Terroir : un voyage au cœur des produits locaux

Le Marché du Terroir sera une autre attraction majeure de l'événement. De

nombreux **exposants locaux** seront présents pour faire découvrir aux visiteurs une variété de produits régionaux et artisanaux. Au programme : **des produits gourmands, de la vannerie, des créations en décoration, des vêtements et des produits liés à la chasse, ainsi que de l'élevage avicole.** C'est l'occasion de soutenir l'artisanat local tout en découvrant des produits de qualité.



▲ Les Échos du Vallage © FDC52

Démonstrations et activités pour toute la famille

En plus des expositions et du marché, l'événement proposera un **pôle chien avec des démonstrations de chiens de travail** qui se dérouleront tout au long du week-end. Ces démonstrations mettront en valeur l'exceptionnelle complicité entre les chiens et leurs maîtres, dans le cadre de la chasse et du travail de terrain.

Des animations grand public autour de la faune et la flore haute-marinaise seront organisées tout le week-end. **Le rallye nature pour les enfants entre 6 et 12 ans** du samedi après-midi offrira également une expérience ludique et éducative, permettant aux plus jeunes de partir à la découverte de la faune et de la flore locales.

Ambiance musicale avec "Les Comètes" et "Les Échos du Vallage"

Pour agrémenter l'atmosphère, les groupes "Les Comètes" (orchestre

de variété) et "Les Échos du Vallage" (sonneurs de trompe de chasse) animeront l'événement avec des concerts en plein air. Ces formations locales offriront une performance

musicale dynamique et conviviale, parfaite pour profiter de l'ambiance festive de l'événement.

Ne manquez pas cet événement exceptionnel, où nature, chasse, culture et artisanat se rencontrent pour offrir un week-end riche en découvertes, en partage et en convivialité ! Nature et Chasse en Fête 2025 vous attend pour une expérience inoubliable.



**ATTENTION
NOUVEAUX HORAIRES :**
Samedi : 11h à 20h
Dimanche : 11h à 19h

**Dépôt des trophées
de cerfs au siège de la
FDC 52 à Chaumont
du 19 au 27 mai 2025**



**Buvette et restauration
sur place**



▲ Démonstration de chiens de travail © FDC52



Décès de Michel Hubert

Nous avons appris le décès brutal de Michel Hubert survenu le 8 octobre 2024, dans sa 75^{ème} année.

Michel a consacré 33 ans à la vie cynégétique fédérale ardennaise, occupant divers postes de direction, dont celui de Président. Il privilégiait les relations humaines avant l'acte de chasse. Impliqué sur le terrain, il était reconnu dans les commissions agro-sylvo-cynégétiques.

Le Conseil d'Administration et l'ensemble du personnel de la FDC 52 présentent leurs plus sincères condoléances à la famille, aux élus et salariés de la FDC 08.



▲ Michel Hubert, ancien président de la FDC 08 © Michel Hubert

CENTRE D'AUDITION FAHYS

Audioprothésiste diplômé d'Etat

PROTECTIONS AUDITIVES SUR-MESURE

Remise de 10% accordée sur certains modèles sur présentation de la validation du permis de chasser 52

« POINT SANTE »
30 Route de Dijon
52200 SAINTS-GEOSMES
Tel. 03.25.88.05.55

6 Place de la Résistance
52000 CHAUMONT
Tel. 03.25.01.90.60



Lundi de 14h00 à 18h30
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30



CALENDRIER DES RÉUNIONS ET DES FORMATIONS 2025

JANVIER		FEVRIER		MARS	
M1	FERIE	S1		S1	SAISIE DEMANDES INITIALES PLAN DE CHASSE CERVIDÉS ET SANGLIERS
J2		D2		D2	
V3		L3		L3	
S4		M4		M4	
D5		M5		M5	
L6		J6		J6	
M7		V7		V7	
M8		S8		S8	
J9		D9		D9	
V10		L10		L10	
S11		M11		M11	RETOUR DEMANDE MUTUALISATION PLAN DE CHASSE
D12		M12	CLC CERVIDÉS	M12	PRÉ AG
L13		J13		J13	PRÉ AG
M14		V14		V14	
M15		S15		S15	
J16		D16		D16	
V17		L17	CLC CERVIDÉS	L17	PRÉ AG
S18		M18		M18	FORMATION THÉORIQUE PERMIS DE CHASSER 1
D19		M19		M19	
L20		J20		J20	
M21		V21		V21	
M22		S22		S22	FORMATION VENAISON
J23		D23		D23	
V24		L24	CLC CERVIDÉS	L24	
S25		M25		M25	
D26		M26		M26	
L27		J27		J27	
M28		V28		V28	
M29				S29	
J30				D30	
V31				L31	RETOUR CARNET BÉCASSES



CALENDRIER DES RÉUNIONS ET DES FORMATIONS 2025

AVRIL			MAI		JUIN	
M1	FORMATION PRATIQUE PERMIS DE CHASSER 1		J1	FERIE	D1	
M2			V2	FERMETURE FDC	L2	
J3			S3		M3	
V4			D4		M4	
S5			L5		J5	
D6			M6		V6	
L7			M7		S7	EXPO TROPHÉES CHÂTEAU DE JOINVILLE
M8			J8	FERIE	D8	
M9			V9	FERMETURE FDC	L9	FERIE
J10			S10		M10	
V11			D11		M11	FORMATION THÉORIQUE PERMIS DE CHASSER 3
S12			L12	FORMATION PRATIQUE PERMIS DE CHASSER 2	J12	
D13			M13		V13	
L14			M14		S14	
M15	EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER 1		J15		D15	
M16			V16		L16	
J17			S17		M17	FORMATION PIÉGEAGE
V18		D18		M18		
S19	FORMATION CHASSE À L' ARC	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DÉMATÉRIALISÉE	L19	DÉPÔT TROPHÉES À LA FDC 52 DU 19 AU 27 MAI	J19	
D20			M20		V20	
L21	FÉRIÉ		M21		S21	
M22	FORMATION THÉORIQUE PERMIS DE CHASSER 2		J22		D22	
M23			V23	L23	FORMATION PRATIQUE PERMIS DE CHASSER 3	
J24		S24		M24		
V25	FORMATION 1 ^{ERS} SECOURS AUX CHIENS		D25			M25
S26			L26	EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER 2	J26	
D27			M27		V27	
L28			M28		S28	FORMATION SÉCURITÉ CHEVILLON
M29			J29	FERIE	D29	
M30			V30		L30	
			S31			

■ Réunion

■ Formation

Permis de chasser : ■ 1^{ère} session ■ 2^{ème} session ■ 3^{ème} session



CALENDRIER DES RÉUNIONS ET DES FORMATIONS 2025

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
M1		V1		L1	
M2		S2		M2	
J3		D3		M3	
V4		L4		J4	
S5	FORMATION CHASSE ACCOMPAGNÉE	M5		V5	FORMATION CHASSE ACCOMPAGNÉE
D6		M6		S6	FORMATION GARDES CHASSE PARTICULIERS*
L7		J7		D7	
M8	EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER 3	V8		L8	
M9		S9		M9	
J10		D10		M10	
V11		L11		J11	
S12		M12		V12	
D13		M13		S13	FORMATION SÉCURITÉ
L14	FERIE	J14		D14	
M15		V15	FERIE	L15	
M16		S16		M16	
J17		D17		M17	
V18		L18		J18	
S19		M19		V19	
D20		M20		S20	FORMATION GARDES CHASSE PARTICULIERS*
L21		J21		D21	
M22		V22		L22	
M23		S23		M23	
J24		D24		M24	
V25		L25		J25	
S26		M26		V26	
D27		M27		S27	
L28		J28		D28	
M29		V29		L29	
M30		S30		M30	RETOUR BILAN PIÉGEAGE
J31		D31			

* sous réserve d'un nombre suffisant de candidats



CALENDRIER DES RÉUNIONS ET DES FORMATIONS 2025

OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
M1		S1	FERIE	L1	CLC SAI
J2		D2		M2	
V3		L3		M3	
S4		M4		J4	
D5		M5		V5	
L6		J6		S6	
M7		V7		D7	
M8		S8		L8	CLC SAI
J9		D9		M9	
V10		L10	FERMETURE FDC	M10	
S11		M11	FERIE	J11	
D12		M12		V12	
L13		J13		S13	
M14		V14		D14	
M15		S15		L15	CLC SAI
J16		D16		M16	
V17		L17		M17	
S18		M18		J18	
D19		M19		V19	
L20		J20		S20	
M21		V21		D21	
M22		S22		L22	
J23		D23		M23	
V24		L24		M24	FERMETURE FDC (APRÈS-MIDI)
S25		M25		J25	FERIE
D26		M26		V26	FERMETURE FDC
L27		J27		S27	
M28		V28		D28	
M29		S29		L29	
J30		D30		M30	
V31				M31	



Assemblée générale 2025

Le Conseil d'Administration organise l'Assemblée Générale statutaire annuelle sous forme d'une consultation dématérialisée.

Depuis plusieurs années maintenant, la participation des chasseurs étant plus importante lors des AG dématérialisées nous incite à continuer. De plus, les échanges lors des réunions de pré AG sont souvent plus nombreux et constructifs. C'est pourquoi nous continuons sur cette formule. Le vote électronique se fera du vendredi 18 avril 2025 8 h au lundi 21 avril 2025 minuit.

Chaque adhérent sera informé par mail des modalités pour participer à cette consultation.

Les réunions de pré AG seront organisées au préalable en mars. L'objectif est de vous présenter de manière interactive les résultats et échanger avec les détenteurs de plan de chasse et les chasseurs. Vous recevrez prochainement les informations pour y participer.

1. *Mardi 4 mars à 18 h à Andelot*
2. *Jeudi 6 mars à 18 h à Saints Geosmes*
3. *Mardi 11 mars à 18 h à Montigny le Roi*
4. *Jeudi 13 mars à 18 h à Poissons*
5. *Lundi 17 mars à 18 h à Semoutiers*

Il est important pour le Président et le Conseil d'Administration de vous écouter et de répondre à vos nombreuses interrogations.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale et la consultation en ligne pour 2025 porteront sur :

- Rapport moral,
- Rapport d'activité,
- Rapports financiers et bilans comptables clôturés au 30 juin 2024,
- Fixation des prix 2025/2026 (adhésion territoire, timbres de validation, bracelets, contribution dégâts, contrat de service),
- Proposition de fixation des dates d'ouverture et de fermeture pour la prochaine campagne 2025/2026,

- Validation du budget prévisionnel 2025/2026,
- Vote des résolutions (quitus au CA, affectation des résultats),
- Réponse aux questions officielles reçues.

Pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour, elle doit être présentée, soit par le Conseil d'Administration, soit par au moins 50 adhérents à la Fédération Départementale des Chasseurs pour la saison cynégétique en cours et adressée par écrit 20 jours avant.

Les questions doivent être :

- soit déposées au siège social de la Fédération des Chasseurs pour le vendredi 28 mars 2025, à 17h00, dernier délai,
- soit postées le vendredi 28 mars 2025, dernier délai, le cachet de la poste faisant foi.

LES DERNIÈRES ACTUS
DE VOTRE FDC SONT SUR FACEBOOK

f

Rejoignez la communauté !

WWW.FACEBOOK.COM/FDCHAUTEMARNE



Comment voter pour l'Assemblée Générale 2025



Allez sur www.fdc52.fr; onglet « **Espace Adhérent saisie des parcelles et votes** »

OU allez directement sur <https://fdc52-2.retrieveur-ea.fr/html/Connexion.aspx>

• Pour le vote de votre territoire :

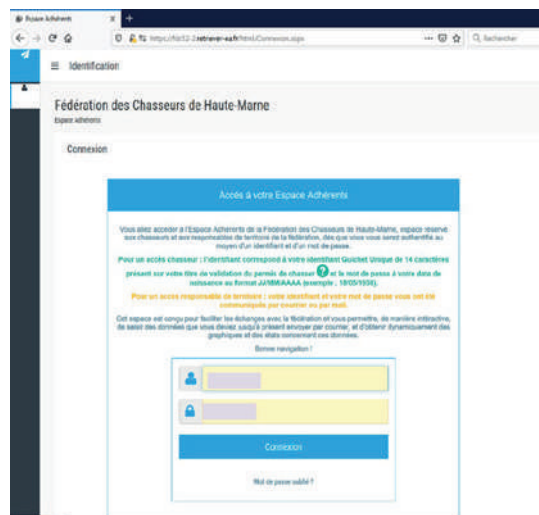
Saisissez en « identifiant » votre matricule (6 chiffres commençant par 52XXXX)

Le mot de passe est celui de votre Espace Adhérent

• Pour le vote en tant que chasseur individuel

Saisissez votre identifiant de validation (14 chiffres présents sous le code-barres de votre validation 2024/2025)

Mot de passe : votre date de naissance (JJ/MM/AAAA)



Vous arrivez sur le scrutin

Pour chaque point à voter, vous avez des documents de présentation pour vous aider à prendre votre décision.

Consultez les documents et votez.





Des espèces amenées à disparaître de la liste des ESOD sans mobilisation !

Ce sont la fouine, le corbeau freux, la corneille noire et le renard qui sont voués à disparaître de la liste des ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts) si tous les acteurs ne se mobilisent pas pour obtenir des données, ce qui implique le fait que ces espèces ne seront plus piégeables et ne pourront plus être détruites. Sans mobilisation de tous les acteurs, les fouines pourront causer des dégâts dans vos isolations ou sur vos voitures sans que vous ne puissiez intervenir, les renards pourront consommer vos animaux de basse-cour (poules, coqs, poulets,...) et les corvidés pourront dévaster des champs cultivés. C'est la récolte de données qui permettra de pouvoir continuer à éviter les dégâts causés par ces espèces et maintenir la liste des ESOD.

Les espèces concernées

Parmi les méthodes de contrôle les plus courantes pour limiter leur impact figurent le piégeage et le tir. Cependant, si nous ne nous mobilisons pas au maximum pour récolter des données concernant ces espèces, elles peuvent être amenées à disparaître de la liste des ESOD.

A l'heure actuelle la liste ne comporte plus que 4 espèces classées du groupe 2 qui sont les suivantes : le renard, la fouine, le corbeau freux et la corneille noire.

Pour rappel, en 2015 la liste s'est réduite en perdant le putois, la martre et la pie, suivi en 2019 de l'étourneau sansonnet. Ces espèces ne sont donc plus piégeables et ne peuvent plus être détruites.

Un classement revu en 2026

Au vu de la révision de la liste des ESOD en 2026, et pour maintenir les espèces encore présentes sur la liste,

il est important de recueillir des données portant sur :

- la présence et l'abondance des espèces
- les dommages causés ou les nuisances, avec un minimum de 10 000 €/ an / espèce

Pour se faire, il nous appartient de mobiliser le maximum d'acteurs ruraux et d'obtenir des données fiables permettant le maintien de cette liste.

Les méthodes d'action

L'application Vigifaune est un outil important dans le maintien de ce classement, puisqu'elle permet de géolocaliser les différentes espèces. A la vue d'animaux, morts ou vivants, cette application va permettre de faire une observation qui constituera une base de données, avec des chiffres pour chaque espèce. On aura donc une abondance et une présence pour les différentes espèces, et notamment pour les ESOD.



▲ Dégâts de fouine dans l'isolation du moteur © FDC52

Concernant les nuisances et les dommages provoqués par la faune sauvage, ils peuvent être également déclarés à l'aide de l'application Vigifaune dans le module « Dommages », ou alors à travers des « Attestations de dommages » papiers. Ces déclarations permettent d'obtenir des informations importantes pour appuyer le maintien des ESOD dans le classement. Quelques chiffres et exemples :



- Des dommages causés par un renard avec plus de 70 poules tuées,
- Des dégâts de fouine sur l'isolation d'une maison atteignant des sommes à plus de 2 000€,
- Des pies détruisant des couvées d'hirondelles (Non dans la liste des ESOD en Haute-Marne)
- Des champs semés, ravagés par les corneilles noires et les corbeaux freux

N'importe quelle personne peut donc faire une déclaration (professionnels, particuliers, éleveurs, entreprises, ...) dans laquelle elle n'oublie pas d'indiquer le coût des dégâts causés par l'espèce, ainsi que sa signature.

Puis après avoir rempli ce document, elle fait intervenir une personne qualifiée pour l'authentification des informations, accompagné d'une signature. Les personnes qui peuvent intervenir sont les gardes-particuliers, les agents de l'OFB et de la FDC 52, les piégeurs agréés et les lieutenants de louveterie. Cette déclaration peut être renforcée par des photos, des factures ou des devis, puis doit être renvoyée à la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Marne.

Nous avons besoin de vous !

Il est dans l'intérêt de tous de se mobiliser pour démontrer l'importance des dégâts causés par ces espèces. Si les données recueillies pour chaque espèce sont suffisantes, tant au niveau de l'abondance, que de l'importance des dégâts et des nuisances de chaque espèce, alors le Préfet pourra de nouveau proposer au ministère le classement des ESOD pour une nouvelle période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2029.

Dans le cas contraire, et malgré le peu d'espèces restant sur la liste, certaines pourront être amenées à disparaître et ne plus être piégées ou détruites, ce qui entrainera des populations importantes avec des dégâts qui suivront cette tendance.

Telle est l'importance de tous s'associer pour récolter un maximum d'informations !

La FDC 52 participera à l'acceptation de cette liste à son échelle, mais ne pourra pas remplacer les différents acteurs tels que les agriculteurs, les éleveurs et les piégeurs, qui doivent permettre d'apporter ces informations cruciales pour ce dossier.

Nous comptons sur tous les acteurs ruraux pour récolter des informations conséquentes.



Vous pouvez retrouver les attestations de dommages sur le site de la FDC 52 :

www.fdc52.fr/ Piégeage et réglementation / Dommages commis par les nuisibles / Attestation de dommages



Ou faire les déclarations de dommages et d'observations sur l'application « Vigifaune », disponible sur Apple et Android.



**Femme
(Chasserresse)**
Orange ou Noir
Disponible en S, M, L, XL, XXL

La Boutique

Vêtements

Nouveauté

59€





**Homme
(Chasseur)**
Orange ou Noir
Disponible en M, L, XL, XXL
Sur commande XXXL, XXXXL

Disponible à la Fédération



L'apprentissage de la nature à Chaumont

Le mercredi 22 janvier, les enfants de l'école primaire de Sainte Marie à Chaumont ont eu la chance de participer à une activité fascinante : la fabrication de nids d'hirondelles !

Organisée par la Fédération des Chasseurs, cette intervention a été animée par quatre passionnés qui ont su capter petits et grands autour de la nature et de la biodiversité.

La séance a débuté par une présentation sur les hirondelles, permettant aux enfants de découvrir ces incroyables acrobates du ciel et leur rôle essentiel dans l'équilibre de notre environnement.

Puis, place à la créativité ! Chaque groupe s'est appliqué à construire des nids douille en utilisant divers matériaux naturels. Entre rires et échanges, cette activité ludique et enrichissante a laissé à chacun de merveilleux souvenirs.

Un beau moment d'apprentissage dans la joie et la bonne humeur !



▲ Fabrication de nids d'hirondelles
© Ecole Sainte Marie

Sensibilisation et action pour la biodiversité

En décembre et janvier, plusieurs écoles de Haute-Marne ont participé au projet Sensibilis'haie, porté par la Fédération Départementale des Chasseurs et soutenu par l'Office Français de la Biodiversité.

À Saint-Loup-sur-Aujon, les élèves ont planté 50 mètres de haies derrière leur école, première étape d'un projet plus vaste visant 210 mètres de plantation.

À Doulaincourt-Saucourt, les enfants ont contribué à l'aménagement de l'éco-lotissement de la Combe Verte

en plantant des haies, découvrant ainsi leur rôle essentiel dans la protection de la faune et la préservation des sols.

À Nogent, trois classes ont replanté des haies bocagères, un élément clé de la biodiversité autrefois omniprésent dans nos paysages. L'initiative s'inscrit dans le programme Biodiv'plaines, qui vise à restaurer les écosystèmes fragiles.

Au-delà de la plantation, ces journées ont sensibilisé les jeunes à l'importance des haies pour l'environnement et à leur impact positif sur la nature. Une



▲ Les élèves de Doulaincourt Saucourt en action pour la biodiversité © FDC 52

belle leçon de vie et un engagement concret en faveur de la biodiversité !

Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à nous contacter !

La Boutique

Venaison

2€



5,50€

Carnet par 10

5€



Ou carnets par 25

10€

Rouleau de 10 sacs

4€



Ou carton de 100 sacs

30€



25€



45€

Disponible à la Fédération

La Boutique

Vêtements

25€



S, M, L, XL, XXL



15€

S, M, L, XL, XXL, XXXL

8€



25€



Femme S, M, L, XL, XXL



M, L, XL, XXL

39€

Disponible à la Fédération

La Boutique

Chasse

4€



2€

ACCES INTERDIT

Petites pancartes

9€



8€



6€

5€



5€

Kit sécurité

2€



Lot 4 piquets pour angles 30°

Disponible à la Fédération

La Boutique

Livres

20€



33€



20€



10€



10€

Disponible à la Fédération



Résultats des analyses SAGIR 2024

Date	Commune	Espèces	Cause Mortalité
21/01/2024	Vesaignes sur Marne	Sanglier	Tuberculose négative
21/01/2024	Maconcourt	Lièvre	Tularémie
12/02/2024	Morionvilliers	Lièvre	Tularémie et EBHS négatifs
19/02/2024	Morionvilliers	Blaireau	Intoxication paracetamol
08/05/2024	Blessonville	Pie	Intoxication ?
08/05/2024	Blessonville	Carcasse de coq	Intoxication ?
08/05/2024	Blessonville	Renardeaux	Intoxication ?
29/07/2024	Latrecey Ormoy	Chevreuil	Non déterminée
04/09/2024	Thilleux	Chevreuil	FCO non déterminée Strongylose
10/09/2024	Rives Dervoises	Cigogne noire	Ingestion de grandes quantités d'élastiques
16/09/2024	Arc en Barrois	Chevreuil	Bronchite vermineuse
16/09/2024	Germa	Lièvre	Tumeur appareil digestif ? EBHS négatif
13/10/2024	Reynel	Chevreuil	FCO non détectée
16/10/2024	Arc en Barrois	Cerf	FCO détectée Cause non déterminée.
04/11/2024	Vesaignes sur Marne	Chevreuil	FCO non détectée Pseudo tuberculose
16/11/2024	Dommartin le Franc	Chevreuil	FCO non détectée Bronchite vermineuse
06/12/2024	Effincourt	Chevreuil	FCO non détectée E. Coli et staphylocoque présents
15/12/2024	Osne le Val	Chevreuil	Bactérie Brevundimonas vesicularis
16/12/2024	Poiseul	Lièvre	Petite douve du foie Tularémie



Réussites de Maxence et Bastien

Maxence et Bastien, tous deux chasseurs au sein de la société de Blumeray, ont réalisé leurs premiers prélèvements de la saison avec un cerf et un sanglier.

Le 28 septembre dernier, Maxence a fait preuve d'un remarquable sang-froid en laissant passer deux biches à son poste. Il a estimé qu'elles n'étaient pas seules. Deux minutes plus tard, un jeune cerf de douze cors a emprunté le même chemin. Maxence a alors tiré avec une balle de 7x64, ce qui a mis fin à la course de l'animal sur le rembuché.

Le 16 novembre, c'était au tour de Bastien, qui a obtenu son permis en juin, d'abattre un magnifique mâle pesant 130 kg, avec une balle de 30x06.

Félicitations à tous les deux.



▲ Premier sanglier pour Bastien
© Sté Blumeray



▲ Maxence pose fièrement devant ce douze cors © Sté Blumeray

SARL BRESSON Éric

CROQUETTES GAMME « CLASSIC CROC »

Sac de 18 kg proposé au prix
de 36,49 € le sac, 34,60 € le sac à partir de
4 sacs

CROQUETTES GAMME « EQUILIBRE PROFESSIONNEL »

Sac de 20 kg proposé au prix
de 39,90 € le sac, 38,50 € le sac à partir
de 4 sacs



Service commande pour la Haute-Marne :
06.47.47.04.09 ou 03.84.67.44.44

Gérer et Entretenir
votre territoire
toute l'année !



Livraison à domicile comprise



Magnifique sanglier pour Lény

Après une année de chasse accompagnée, mon petit frère Lény, âgé de 16 ans, a obtenu son permis de chasser en juin.

Le dimanche 10 novembre, il a été invité à Osne le Val. Accompagné de sa petite chienne Vicky, Lény a réussi à prélever un sanglier à une distance d'environ quinze mètres. Le tir a atteint l'animal à l'épaule, et Lény a pu achever ce superbe mâle dans un roncier.

Notre père, présent ce jour-là, était extrêmement fier de lui.

Manoli Berton



▲ Beau sanglier prélevé par Lény
© Manoli Berton

Premier sanglier

Le 8 décembre, Marin, 15 ans, a prélevé ce beau mâle de 83 kg en chasse accompagnée.



▲ Marin jeune chasseur accompagné
© Pierre Godinot

ARMURERIE LAURAIN MEUNIER
Magasin - Atelier de réparation - Stand de Tir
14 place de l'hôtel de ville 52220 Montier en Der • 03 25 04 25 39

Retrouver nos armes sur notre site internet
→ www.armurerie-laurain-meunier.fr

ALM
ARMURERIE LAURAIN MEUNIER

Partenaire de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Marne

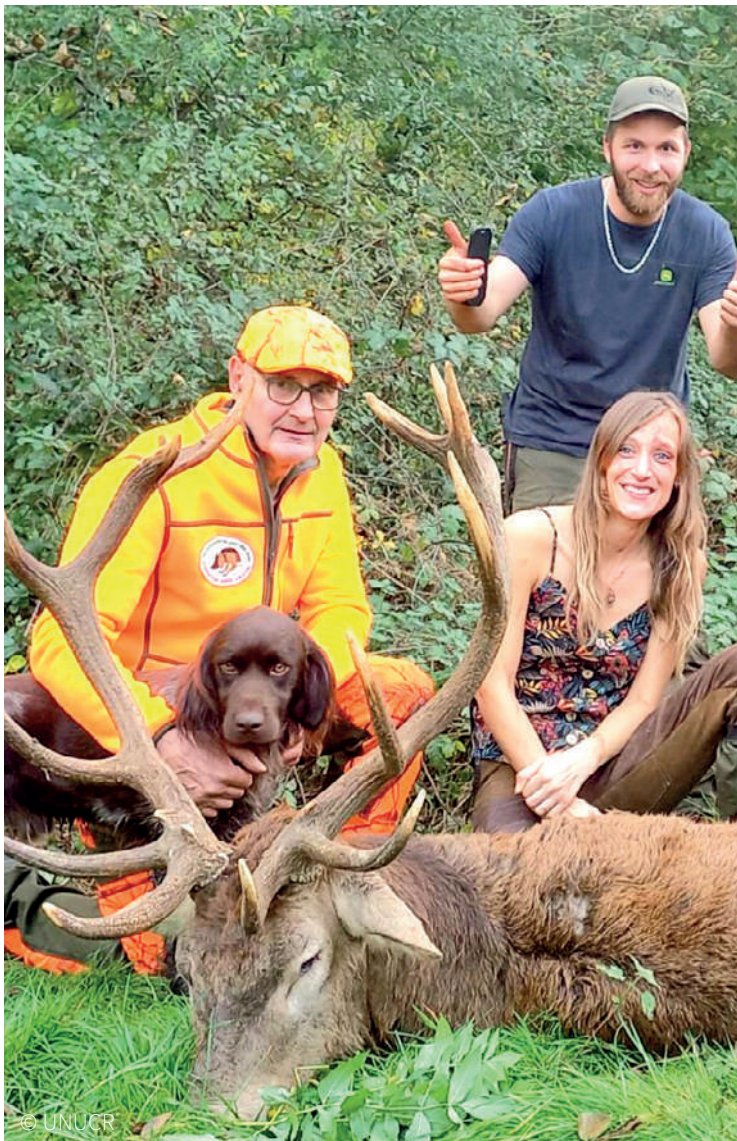
TARIF SPÉCIAL MUNITIONS TOUS CHASSEURS
-15% À PARTIR DE 3 BOÎTES ACHETÉES

Pour l'achat d'une arme, "PACK NOUVEAUX CHASSEURS" comprenant
1 housse + 1 bretelle + 1 nécessaire de nettoyage + un bon d'achat de 50 €
Offre incluant le réglage et la mise en conformité de l'arme
Offre valable uniquement pour les nouveaux permis de chasse sur présentation de la validation du permis de chasser



Premier cerf tiré dans la vie d'une chasseresse

Aux environs de midi, je rentre à la maison après avoir effectué une recherche sur un sanglier. Mon téléphone sonne : « Je suis Madame Amandine Chauvirey de Leuchey (petit village du Sud du département). Un peu plus tôt dans la matinée, j'ai blessé un cerf. Pourriez-vous venir faire la recherche ? » Le rendez-vous est fixé à 14h30, à l'entrée du village.



Lorsque j'arrive mon accompagnatrice m'attend. Elle m'explique qu'elle est l'adjudicataire depuis le décès de son papa survenu 7 ans plus tôt, que c'est le premier cerf qu'elle tire et que c'est tout au plus un 12 cors.

Vu la chaleur presque estivale de ce samedi 26 octobre, nous décidons de ne pas nous rendre à l'anschluss, mais d'attaquer où le cerf a été vu pour la dernière fois, rentrant dans une grosse haie, ce qui nous évite d'avoir à arpenter une grande plaine.

J'équipe Pipo, mon petit Munsterlander de 5 ans. J'engage 2 balles dans le chargeur de ma carabine à verrou et laisse mon chien chercher dans une pâture entre cette haie et un bois.

Tout à coup, voyant Pipo le nez collé au sol, agitant son fouet, de suite je comprends qu'il est sur la voie du cerf. Vite, je prends Pipo en longe et nous montons un premier coteau boisé. Au bout de 100 mètres, nous trouvons les premiers indices, du sang sur les feuilles, justifiant que mon chien est bien sur la piste.

Après avoir monté et descendu plusieurs coteaux sur presque 2 kilo-



mètres, en trouvant régulièrement des indices, nous surplombons un étang en contrebas. Pipo va droit à la rivière alimentant cet étang, et là, il perd la voie. Grosse inquiétude de ma part. Je décide de le lâcher pour qu'il soit plus libre.

Après de multiples arrières, des allers et retours dans le lit de la rivière, Pipo surgit de l'eau, puis traverse à vive allure une prairie avant de rentrer dans la forêt. Je le bloque pour le mettre en longe.

Nous remontons une côte quand nous trouvons de nouveaux indices. Pipo s'arrête sur une reposée (endroit où le cerf s'est couché), il donne un grand coup sur la longe et tout de suite je comprends que l'animal blessé était devant nous.

Vite, je lâche mon chien que je suis au GPS sur 400 mètres environ.

Amandine me crie : « Pipo est au ferme ». Nous accélérons et nous retrouvons l'endroit où il s'est arrêté.

Amandine me dit « le voilà ! », mais trop tard, il nous a vus ou entendus. Voici le cerf reparti en boitant avec Pipo à ses trousses.

Quand j'aperçois ce superbe animal, je vois bien qu'il en impose.

Au bout de 200 mètres, Pipo met le cerf au ferme, je monte une balle dans le canon de ma carabine. Je m'approche tout doucement. J'aperçois le cerf en bordure de plaine à travers une forte végétation.

Je tire ! L'animal repart et Pipo le met de nouveau au ferme.

Au moment où je tire, le cerf me voit et se tourne. A ma balle, il tombe en arrière et repart pour aller se caler contre une clôture en fil barbelé.

Je veux remettre une balle dans le chargeur de ma carabine, mais je m'aperçois que l'étui est resté dans ma voiture, donc je n'ai qu'une balle donc pas le droit à l'erreur.

Quoi faire ? Amandine a la bonne idée d'appeler un collègue de sa chasse, Lionel Pelletier, qui est parti chasser l'après-midi avec le reste de son équipe.

Les dizaines de minutes qui suivent semblent interminables. Amandine est prise d'émotions, part en sanglots, m'avoue que toutes ces images resteront longtemps gravées en elle.

Enfin, Lionel arrive pour abrégé les souffrances de ce superbe animal. Félicitations Amandine ! Et surtout, Bravo Pipo !

« Amis Chasseurs », n'hésitez pas à nous appeler, nous conducteurs de l'UNUCR, même pour un simple contrôle en cas de doute, même si vous ne trouvez pas d'indices. S'il y en a, notre fidèle compagnon les trouvera ; même après 24 heures et par mauvais temps.

Michel Pechiodat,
Conducteur agréé UNUCR 52
BUGNIERES
Tel : 06.76.20.69.46

COBEVIM

Votre PARTENAIRE CHASSE en HAUTE-MARNE



CROQUETTES*



23.60 € TTC
29.30 € TTC

CRUD / GOUDRON



24.50 € TTC
24.90 € TTC

ATTRACTANT

NOUVEAU !
ATTRACTANT SINGLES
Blackvit 500g



6.80 € TTC

*Tarifs par palette

Nous vous proposons également : SEL - AGRAINIER - PIEGES - CHENIL - GRILLAGE
EQUIPEMENTS CLÔTURE - PORTE-GIBIER - CHAISE DE TIR - PRODUITS D'HYGIENE ...

Magasin
RN19 - 52800 FOULAIN
03 25 31 13 64
contact@cobevim.com

@ Vente en ligne
www.cobevim-boutique.fr

**des PRIX, du CHOIX,
des CONSEILS !**



Girasoli (ravioli) au sanglier & champignons

Pour 2 personnes

Ingrédients

Pour la farce :

- 800 g d'épaule de sanglier
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 200 ml de vin rouge
- Sel & poivre

Pour la pâte :

- 200 g de farine
- 2 jaunes d'œufs
- 10 ml d'huile d'olive
- 20 ml d'eau
- 1 pincée de sel

Accompagnements :

- Carottes
- Champignons
- Crème fraîche
- Sel & poivre



▲ Ravioli au sanglier et champignons. © Maryne Lerond

Instructions

Pelez puis hachez l'oignon et l'ail. Faites-les revenir dans une poêle avec un peu d'huile d'olive.

Coupez l'épaule de sanglier en morceaux et faites-les revenir à la poêle avec un filet d'huile d'olive pendant environ 15 minutes. Déglacez avec le vin rouge et laissez mijoter à feu doux entre 2 et 3 heures. Réservez jusqu'à ce que la viande refroidisse.

Pendant ce temps, préparez la pâte à ravioli. Mélangez la farine avec le sel, déposez le tout sur votre plan de travail et formez un puits. Mélangez

les jaunes d'œufs avec l'eau et l'huile d'olive. Versez le mélange au centre du puits et mélangez jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène. Réservez la pâte 30 mn au frais, emballée dans du film alimentaire.

Mixez la viande de sanglier. Salez, poivrez et réservez.

A l'aide d'un rouleau à pâtisserie, étalez finement la pâte puis détaillez des cercles avec un emporte-pièce. Formez les ravioli : déposez un peu de farce au centre d'un cercle de pâte puis refermez-le avec un second cercle. Scellez bien les abords avec de

l'eau et réservez. Répétez l'opération jusqu'à épuisement de la pâte.

Dans une poêle, faites revenir les carottes coupées en dés dans un peu d'huile d'olive puis ajoutez-y les champignons. Déglacez la poêle avec un peu de crème fraîche puis assaisonnez à votre guise.

Faites cuire les ravioli environ 5 minutes dans une casserole d'eau bouillante salée. Une fois égouttés, servez-les à l'assiette avec les champignons, les carottes et la sauce crémeuse. Parsemez de parmesan et de persil. Régalez-vous !



Dates à retenir

10 mars :

Date limite pour saisir les demandes de plan de chasse chevreuil, cerf et sanglier sur l'Espace Adhérent de la FDC 52

10 mars :

Date limite pour saisir les tableaux de chasse petit et grand gibier, les prélèvements d'animaux classés ESOD sur l'Espace Adhérent de la FDC 52

10 mars :

Date limite pour saisir, si modification, vos parcelles de plan de chasse sur « Espace Adhérent saisie des parcelles et votes » depuis le site de la FDC 52

22 mars :

Formation venaison

Du 28 au 31 mars :

Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage à Mantes la Jolie

Du 18 au 21 avril :

Assemblée Générale dématérialisée de la FDC 52

19 avril :

Formation chasse à l'arc

25 avril 2025 :

Formation 1^{er} secours aux chiens

7 et 8 juin :

Nature et Chasse en Fête au Château de Joinville

Du 13 au 15 juin :

Game Fair à Lamotte-Beuvron.
Entrées gratuites à gagner à Joinville les 7 et 8 juin

17 et 18 juin :

Formation piégeage

28 juin :

Formation sécurité organisateur de chasse à Chevillon

5 juillet :

Formation chasse accompagnée

5 septembre :

Formation chasse accompagnée

6 et 20 septembre :

Formation garde-chasse particulier

**13 septembre :**

Formation organisateur de chasse à Chaumont

**Recherche actionnaires saison 2025-2026**

Société de chasse "le gros noir" forêt communale de Baissey située à 5 km sortie autoroute Langres-sud. Chasse sur 470 ha le dimanche uniquement.
Plan de chasse 2024-2025 : 3 biches, 33 chevreuils, 20 sangliers.
Plan de chasse 2025-2026 possible : 1 cerf, 2 biches, 33 chevreuils et 15 sangliers en première attribution.
Action : 600 € (Possibilité de ½ action 300 €)
Cabane de chasse. Sécurité, convivialité et respect du gibier sont notre priorité.
Possibilité de venir visiter notre chasse pendant les week-ends du mois de février.
Contacter le 06.31.81.51.68

BULLETIN D'ABONNEMENT POUR UN AN (4 NUMÉROS)

Nom

Prénom

Adresse

Ci-joint un règlement de 4 € par ☐ chèque postal ☐ chèque bancaire

A

Le / / 2025

**Fédération des Chasseurs
de la Haute Marne
16, rue des frères Parisot
BP 40137
52004 Chaumont Cedex**

Signature

**FÉDÉRATION
DES CHASSEURS
DE LA HAUTE MARNE**

BÉNÉFICIEZ DE CETTE RÉDUCTION

VALABLE JUSQU'AU 9 JUIN 2025

dès maintenant via ce QR code avec le code promo GAME_HAUM

15€ au lieu de 18€ pour une journée (vendredi, samedi ou dimanche)

24€ au lieu de 27€ le billet 3 jours



Game Fair

EN LOIR-ET-CHER

13-14-15 JUIN 2025

LAMOTTE-BEUVRON - SOLOGNE

gamefair.fr

